

Liberté pédagogique et souplesse dans la mise en place des nouveaux dispositifs

Depuis la rentrée, l'organisation du temps de service des enseignants a été profondément modifiée de manière unilatérale par le Ministre.

Le SE-UNSA est intervenu auprès du Ministre à de nombreuses reprises pour limiter la casse.

Pour mémoire :

Sans le SE/UNSA, tout le monde, directeurs et adjoints seraient aujourd'hui à 72h d'aide individualisée (c'est-à-dire du 2 septembre au 3 juillet).

Sans le SE/UNSA, aucune indemnité supplémentaire n'aurait été accordée aux directeurs de TOUTES les écoles (200 €, 400 € ou 600 € suivant la taille de l'école).

Sans le SE/UNSA, les enseignants de maternelle seraient réquisitionnés pour intervenir auprès d'enfants d'autres groupes scolaires.

Sans le SE/UNSA, la spécificité de l'intervention des RASED serait oubliée.

Bien d'autres améliorations des textes sont aussi à mettre à l'actif du SE-UNSA et uniquement du SE-UNSA.

Certains IA ont interprété les textes de manière drastique et autoritaire. Le SE-UNSA du Vaucluse intervient régulièrement auprès de l'IA. Trois exemples :

- Le cadrage départemental de l'IA fixe le temps de préparation des 60 heures à 6 heures. Pour nous cela est largement insuffisant ; 20 heures seraient nécessaires.
- L'IA a également fortement incité (dans 2 circulaires) la tenue des conseils le mercredi matin. Rien dans les textes ne l'oblige. Nous sommes à nouveau intervenus pour laisser à chaque une totale autonomie sur l'organisation de leur temps.
- Pour le SE-UNSA, les enseignants de CLIS n'ont pas à assurer, en complément de la prise en charge de leurs propres élèves, une prise en charge supplémentaire dans le cadre de l'aide personnalisée (60h). Ils pourraient utiliser ce temps pour mettre en œuvre, par exemple, les projets de scolarisation.

Création d'une cellule d'écouter « Violence à l'école »

Le SE-UNSA est à l'origine d'un groupe de travail : l'enfant en danger / Violence à l'école. Son objectif :

- élaborer des fiches précises, des maquettes, et inclure des formations au PDF sur les conduites à tenir pour aider les enseignants à gérer ces situations ;
- Mettre en place une structure pilote qui permettrait de centraliser les signalements pour une plus grande efficacité et une plus grande cohérence avec tous les partenaires.

Le premier objectif de ce groupe est de rompre la loi du silence face à la maltraitance tout en assurant la protection des enseignants.

Enseignant(e) des écoles du Vaucluse

Ce que le SE-UNSA a obtenu dans le Vaucluse :

La mise en place du temps partiel à 80% (payé 85.70%)
Depuis septembre 2008, grâce à l'opiniâtreté du SE-UNSA, l'IA du Vaucluse a enfin mis en place cette modalité de travail pour les enseignants.

Une journée de décharge par semaine pour les directrices et directeurs des écoles à 4 classes
12% des directrices et directeurs d'école du Vaucluse ont désormais 1/4 de décharge alors qu'ils n'avaient rien jusque là. Le SE-UNSA, seul, a obtenu de l'IA une décharge pour ces directeurs.

Il a œuvré en outre pour améliorer la décharge des directeurs Réseau Ambition Réussite.

8 titulaires remplaçants en plus

Suite aux moyens récupérés par l'IA lors de la mise en place des stages filés des PE2, le SE-UNSA a proposé de les utiliser pour augmenter le nombre de TR, toujours insuffisant.

Ce que le SE-UNSA revendique :

Un enseignant supplémentaire dans les écoles
Les expérimentations dans le Vaucluse ont montré l'efficacité du procédé (poste CARE, ...). Le SE-UNSA demande la généralisation de ce dispositif et, parallèlement, le renforcement des RASED.

Une meilleure prise en compte de la santé au travail
Le Comité Hygiène et Sécurité doit se réunir plus souvent. L'IA doit mettre en œuvre une politique de prévention des risques et des maladies inhérentes au métier d'enseignant.

Création d'une cellule d'écoute « Violence à l'école »
L'objectif de ce groupe est d'aider les enseignants à mieux gérer ces situations. Le SE-UNSA a déjà obtenu des stages au PDF.

Liberté pédagogique et souplesse dans la mise en place des nouveaux dispositifs

Je vote SE-UNSA !

Pour une équipe :

- ✓ Qui s'oppose mais sait proposer,
- ✓ Agissant sans tapage, mais efficacement,
- ✓ Aidant, soutenant, informant et défendant TOUS les enseignants du Vaucluse,
- ✓ Disponible et à l'écoute du terrain,
- ✓ Qui agit dans la transparence et l'équité.



Un enseignant supplémentaire dans les écoles

Cela fait longtemps que le SE-UNSA formule cette demande. Elle réglerait, nous en sommes tous convaincus, une grande partie des maux actuels. La création des postes CARE dans notre académie allait dans ce sens. Malheureusement largement insuffisants, ils ne répondent pas à nos attentes.

Le SE-UNSA demande, parallèlement à la généralisation du dispositif, le renforcement des RASED.

Ils sont particulièrement menacés : 3 000 « sédentarisation » (traduisez suppression) au niveau national pour des réseaux déjà largement insuffisamment implantés. La suppression des RASED est une véritable menace, catastrophique.

Une meilleure prise en compte de la santé au travail

Le ministère doit appliquer la réglementation. Le SE-UNSA agira avec les personnels pour obtenir que le ministère, en tant qu'employeur, prenne pleinement ses responsabilités.

Le SE-UNSA exige que l'éducation nationale instaure une véritable politique de prévention, d'accompagnement et de suivi des collègues tout au long de la carrière.

Il revendique :

- l'instauration d'une véritable médecine du travail dans notre champ professionnel pour assurer un suivi médical régulier des personnels et une surveillance des lieux d'exercice ;
- le développement de la médecine de prévention notamment pour la protection des personnels contre les risques professionnels sur les lieux de travail, les maladies professionnelles, les accidents du travail ;
- la tenue régulière du « comité hygiène et sécurité » ;



S'OPPOSER
et proposer !